Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 26

Artikel: Un mariage fait par un chien
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185829

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il faudrait, me dis-tu, qu'on essayât d'écrire
Sur le luxe effréné qu'on voit régner partout ;
Ce serait excellent, mais qui donc voudrait lire
Un traité là-dessus, le lire jusqu'au bout ?
Des gens tous convertis d'avance à nos idées,
Des dames de village ou femmes de pasteurs,
Ou quelques vieux amis des modes surannées :
On ne pourrait à moins trouver d'autres lecteurs.

Dans la simplicité nous fûmes élevées
Sous le toit paternel ; c'était le bon vieux temps ;
Mais il s'est écoulé dès lors bien des années,
Car l'automne est plus près de nous que le printemps.
Pour se faire bien belle, on n'avait qu'une robe,
Qu'on passait de l'aînée à la petite sœur,
Sans s'inquiéter jamais du changement de mode
Qui varie à plaisir la forme et la couleur.
Puis le dimanche seul, on sortait la mantille,
En été ; pour l'hiver, un châle à grands carreaux ;
Et me souviens d'avoir, au temps où j'étais fille,
Pendant plus de douze ans, mis le même manteau.

Dans la belle saison, une grande bergère
Venait nous garantir d'un soleil trop ardent,
Et mettait à l'abri, sous son aile légère,
Celle qui la portait des regards du passant.
Quant au chapeau d'hiver, il vous couvrait l'oreille,
Et cachait les cheveux sous un énorme fond,
Garni d'un bavolet qui seyait à merveille ;
Puis l'aile s'avançait pour protéger le front.
Nous avons ignoré durant notre jeunesse
L'art de faire un chignon rempli de faux-cheveux ;
Les nôtres se nattaient dans une large tresse,
Séparés sur le front par deux bandeaux soyeux.

Nous ne connaissions pas l'élégante bottine ;
D'ordinaire on portait de bons souliers de veau
Et l'on ne se parait de chaussure plus fine
Que dans les jours de fête, alors qu'il faisait beau.
Pour aller à baptême ou pour aller à noce,
On enfermait ses mains dans d'étroits gants de peau.
Ailleurs, on ne mettait que gants de fil d'Écosse
Ou de laine, en hiver, pour se tenir au chaud.
Nous avons cependant porté la crinoline,
C'était, ma chère sœur, donner dans le travers :
On pourrait bien aussi nous l'imputer à crime
Et je m'en humilie aujourd'hui dans mes vers.

Mais nous n'eussions jamais porté la robe à queue,
Nouvelle aberration de la mode du jour,
Qui s'en va balayant le chemin d'une lieue
Et qn'on devrait garder pour costume de cour.
Cependant il n'est point ici de jeune fille
Qui ne veuille traîner cet objet après soi,
Ne se trouvant bien mise, agréable et gentille
Qu'avec la robe à queue et le chapeau Niçois.
Aussi, ma chère sœur, tu peux juger d'avance,
Toi qui juges de tout par la saine raison,
Combien ce vêtement doit procurer d'aisance
Alors qu'on veut vaquer aux soins de la maison.

Mais ces occupations ne sont plus à la mode,
Elles ne convenaient qu'aux dames d'autrefois ;
Travailler, aujourd'hui ce serait incommode,
Cela vous donnerait un air par trop bourgeois.
Il est plus comme il faut, ma sœur, de ne rien faire,
Et lorsqu'on a suivi les cours supérieurs
Pourrait-on s'abaisser à ce devoir vulgaire
Que les bonnes mamans peuvent remplir, d'ailleurs ?

On cultive avec soin le dessin, la musique ;
On apprend à chanter, par peu qu'on ait de voix,
Et l'on prend des leçons de danse et gymnastique
Pour devenir agile avec grâce à la fois.

Quand on est si savante il est permis sans doute
D'ignorer l'art de coudre et l'art de tricoter,
Et de ne pas savoir comment on fait la soupe,
Ni mettre une lessive et la faire sécher....
Pauvres maris futurs ! je plains votre infortune,
Et je vois tant de maux pour vous dans l'avenir
Que je voudrais pouvoir au moyen de ma plume
Contre tous ces dangers, à temps, vous prévenir.

Jeune homme à marier, si vous êtes bien sage,
Vous attendrez d'abord d'avoir beaucoup d'argent
Pour faire votre cour et vous mettre en ménage.
La femme de nos jours est un être exigeant.
Pour payer ses chapeaux, ses brillantes toilettes,
Ses dentelles, ses fleurs, ses velours, ses bijoux,
Vous devez être riche ou vous ferez des dettes,
En maudissant, hélas ! le bonheur d'être époux.

Puis il faut à Madame une femme de chambre ;
Jadis on s'en passait, mais c'est de meilleur ton ;
A se servir soi-même on ne peut condescendre ;
La bonne aura son tour ; puis viendra le poupon....
Mais laissons en repos nos jeunes élégantes,
Nous pourrions quelque jour regretter ma chanson,
J'ai des filles aussi, j'ai des nièces charmantes,
Et je n'adore pas non plus les vieux garçons.

Je crains de te donner, pauvre sœur, la migraine,
Sans que mes longs discours produisent aucun bien,
Car tout en déplorant notre bêtise humaine,
Je le répète encor, nous n'y changerons rien.
Prêchons par notre exemple, et puis sachons nous taire,
Il est trop dangereux le métier de censeur :
Observer en silence est toujours salutaire
Pour qui n'est avocat, juge ou prédicateur.

Un mariage fait par un chien.

Les historiens du chien ont enregistré des preuves de son instinct, de son intelligence et de sa fidélité. Nous n'avons pas l'intention de raconter ici l'histoire de tous ceux qui sont devenus célèbres et dont plusieurs, du reste, mériteraient une biographie spéciale, mais il nous a paru intéressant de faire connaître à nos lecteurs l'anecdote suivante, qui est des plus curieuses, car elle nous montre le chien sous un jour nouveau et en fait un concurrent heureux de toutes les agences matrimoniales.

Une fête avait lieu dans un château voisin de Périgueux. Parmi les invités, se trouvait un jeune et brave officier, qui s'était fait accompagner par son chien, magnifique épagneul, mieux dressé aux exercices de la caserne qu'à ceux de la chasse. Il était confortablement installé dans une des meilleures chambres du château, lorsque arriva inopinément une famille des environs pour y prendre séjour. Dans ces cas imprévus, les célibataires sont sacrifiés, et pour faire de la place, on relégua le capitaine et deux autres jeunes gens dans une pièce transformée en dortoir. La chambre de l'officier fut donnée à une charmante jeune fille, tout fraîchement sortie de son couvent et qui faisait son entrée dans le monde. Dans la nuit, le chien, peu satisfait de la promiscuité qu'on avait imposée à son maître, procéda à un réemménagement dans la chambre occupée par la jeune fille. Par quels procédés parvint-il à ouvrir les portes pour ac-

complir son œuvre ? C'est un mystère que personne n'a pu pénétrer.

Le fait brutal, c'est que, lorsque M. T... entra dans la chambre de sa fille pour la réveiller, il trouva un pantalon rouge négligeamment jeté au pied du lit et plusieurs autres menus objets intimes qui décelaient une profonde scélératesse. M. T... a la tête près du bonnet ; il prit les hardes, alla, furieux, les jeter à la tête de l'officier, qui attendait avec assez d'impatience ses effets ; il les croyait entre les mains d'un domestique attentif. Nous ne décrirons pas la scène et le scandale qui en fut la suite. Enquête faite, on découvrit l'innocence de l'officier et la culpabilité de l'épagneul. Seulement, l'aventure avait fait du bruit au château et l'on en jasait dans les environs.

Pour couper court à tout commentaire, les châtelains aidant, on négocie un mariage qui va se faire d'ici à quelques jours.

Et voilà comment un jeune capitaine, grâce à la mauvaise éducation de son chien, a conquis une jolie femme et une grosse dot.

Cauquiès bambioulès.

On pandoure qu'a onco 'na brequa dè concheince. On certain gaillâ qu'avâi lè coutès ein long, trovavè que l'étâi trop peinablio dè sè cllieinnâ po travailli, assebin ne fasâi què bambanâ. Viquessâi dè racrocs, dè remonna et d'air dâo teimps, et sè vetessâi dè vilhô z'haillons que lè bravès dzeins lâi baillivont. On dzo qu'on nové cordagni étâi venu s'établi dein lo veladzo, la premire pratiqua que vegne fut noutron *guegne-metse,* qu'avâi fauta d'on pâ dè bons solâ. L'arrevè justameint coumeint midzo senâvè et l'écoffâi que ne lo cognessâi pas et qu'avâi einviâ dè sè bin férè à veni dè la pratiqua, l'einvitè à medzi la soupa, et dè bio savâi que l'autro s'est bin garda dè refusâ. Ma fâi ye fe quie on repé dé râi : duè s'assiétâ dè soupa âi râvès, et onna rachon âo mein po quatro dè tsergotset (dè la papetta âo poret avoué dè la saocesse) ; et quand sè furont reletsi, lo cordagni lâi fe :

— Eh bin, l'ami ! ora vo vé preindrè mésoura ?

— Oh bin, na, se repond lo *sein-lo-sou,* vo m'âi tant bin reçu que n'é pas la concheince dè vo férè férè dâi solâ que ne volliâvo jamé payî.

* * *

Lo bovâiron et lo pan rassi. — On djeino bouébo étâi à maitrè tsi dâi dzeins que n'étiont pas tant molési po la trablia, et po ne pas qu'on medzâi trâo dè pan, fasont adé âo for houit dzo d'avanço, que lè metzès aviont don dza onna senanna dévant d'étrè eintanâïès. On dzo, ne sé pas porquiè, on apportè su la trablia on pan qu'étâi onco frais. Lè vôlets s'ein regaliront bin tant que lo bovâiron profità dè cein que l'étiont solets po s'ein copâ on bon cantineau et lo portâ catsi dézo lo coussin dè son lhi, ein deseint : « Lo gardo, et quand noutron maitrè no rebailléra dâo rassi, stâo dzo que vint, saré bin conteint d'avâi céquie ! »

Une dame de Montpellier dont le mari n'appartenait pas à la société de tempérance, voulut essayer de le guérir du vice d'ivrognerie. Elle s'adressa à un élève de la Faculté de médecine, qui voulut bien entrer dans ses vues. Le mari étant ivre-mort, il fut transporté à l'amphithéâtre et couché sur une table de dissection. Quand l'ivrogne se réveilla de sa léthargie bachique, il se redressa sur son coude et, jetant autour de lui un regard indécis, il aperçut un homme assis près du poële et fumant un cigare.

— Où suis-je ? demanda-t-il.

— Dans un amphithéâtre de médecine.

— Et pourquoi suis-je ici ?

— Pour être disséqué.

— Disséqué ! Qu'est-ce que vous dites-là ?

— Voilà. Vous êtes mort hier, mort ivre, et nous avons apporté ici votre carcasse, de la part de votre femme, qui a eu raison de nous la vendre, attendu que c'est tout ce qu'elle a pu tirer de vous. Si vous n'êtes plus mort, ce n'est pas la faute des docteurs, et ils vont vous disséquer mort ou vif.

— Est-il vrai que vous feriez ce que vous dites ?

— Sûrement, et tout de suite.

L'ivrogne se frotta les yeux et réfléchit une minute ; puis, avec résignation :

— Dites-donc, l'ami, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de boire un verre avant de commencer ?

Rapport d'un Maire à son Préfet.

J'ai le plaisir de vous faire partiper au deuil de toute la commune de P....., dont vous m'avez nommé. Le sieur Cadet Colladon, pauvre fou privé de raison et de discernement, trompant la surveillance de la haute police dont je l'avais investi, s'avança avec une imprudence que je ne puis qualifier sur le rail du train qui passait à grande vitesse exprès. Renversé très brusquement par la locomotive, nous nous sommes rendus, vêtu de mon écharpe, sur les lieux du sinistre, et nous avons constaté que la tête était séparée du tronc par une large blessure probablement mortelle et que la mort avait dû être facile et instantanée, ce qui résulte clairement par l'inspection du cadavre totalement mort, inanimé et privé de vie.

Conseils du samedi. — *Eaux de toilette,* Les eaux de toilette se composent ordinairement d'infusions de substances parfumées, dans l'alcool ou le vinaigre; elles sont destinées simplement à aromatiser l'eau et ne peuvent avoir par elles-mêmes qu'une action plutôt funeste qu'efficace à la peau. — Une des meilleures eaux de toilette est certainement l'*Eau de Fleur de Sureau,* dont voici la préparation : Prenez une bonne quantité de fleurs de sureau que vous mettrez dans un vase convenable; jetez dessus de l'eau bouillante; laissez infuser et refroidir; passez à travers un linge et servez-vous-en. Cette eau est excellente pour se laver le visage; elle fait disparaître les taches de rous-